



COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Un plan d'intervention pour le bassin versant de la rivière Arnold

Sainte-Marie, le 30 mars 2015 – Le Comité de concertation du Plan d'intervention du bassin versant de la rivière Arnold s'est rencontré à deux reprises à Saint-Augustin-de-Woburn, soit le 4 février et le 4 mars 2015, afin de planifier des actions concertées visant l'amélioration de la gestion de l'eau de ce territoire. Une quinzaine de représentants des secteurs municipaux, communautaires et économiques étaient présents aux rencontres coordonnées par le Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC).

Les deux rencontres du Comité de concertation ont servi à identifier les causes, souvent cumulatives, pouvant être à l'origine des problématiques, puis à établir et prioriser les solutions envisagées pour résoudre les problèmes en fixant des objectifs précis. Le résultat de la concertation est une priorisation des actions à porter (à court, moyen et long terme) incluant leurs échéances et maîtres d'œuvre (responsables). Une autre rencontre du comité est déjà prévue dans le but de se doter d'un plan de mise en œuvre.

À son embouchure, la rivière Arnold traverse le marais du lac Mégantic, soit le plus grand marais du bassin versant de la rivière Chaudière et de la région de l'Estrie. Le secteur agit comme une zone tampon et joue un rôle dans l'épuration des eaux, ce qui profite à tout le bassin de la rivière Chaudière situé en aval. Une problématique d'ensablement y est observée en provenance de la rivière Arnold, dont le delta s'agrandit d'année en année.

Ce projet, estimé à une valeur totale de 47 600\$, est financé à hauteur de 46% par la Conférence régionale des élus de l'Estrie via son Fonds de développement régional – Qualité de l'eau. L'autre part du financement provient de contributions des partenaires, principalement en nature (temps et prêt d'équipement) et en bénévolat.

Ces partenaires sont l'Agence de mise en valeur de la forêt privée de l'Estrie, l'Association pour la protection du lac Mégantic, la MRC du Granit, les municipalités de Piopolis, Notre-Dame-des-Bois et Saint-Augustin-de-Woburn, Domtar, le Syndicat local de l'UPA du Granit, le MFFP, le MAPAQ, le MDDELCC, les Entreprises Fontaine Inc., les écoles primaires de Saint-Augustin-de-Woburn et de Notre-Dame-des-Bois ainsi que des producteurs agricoles.

Le COBARIC a comme mission d'organiser, dans une perspective de développement durable, la gestion intégrée de l'eau à l'échelle du bassin versant de la rivière Chaudière. Il agit auprès des usagers de l'eau du bassin versant de la rivière

Chaudière afin de favoriser la pérennité de la ressource eau par la concertation et la participation des usagers de l'eau du territoire.

-30-

Source :

Jean-François Verrette
Responsable des communications
Téléphone : (418) 389-0476
Télécopieur : (418) 387-7060
Courriel : communications@cobaric.qc.ca

Pour information :

Françoise Auger
Chargée de projets et du PDE
Téléphone : (418) 389-0476
Télécopieur : (418) 387-7060
Courriel : projets@cobaric.qc.ca